

CIRCONSCRIPTIONS DE PERON ET DE GEX

Bellegarde, le 05/02/2024

Affaire suivie par :
Frédéric Parmentier
Tél : 04 50 99 37 95
Mél : cpce.0011421p@ac-lyon.fr

Frédéric Parmentier
Conseiller pédagogique 1^{er} degré EPS
aux

12, Rue Joliot Curie, BP 70254,
BELLEGARDE SUR VALSERINE Cedex
01200 VALSERHONE

Intervenants bénévoles

Agrément « Intervenants bénévoles extérieurs »
Tronc commun, Natation, Kayak, Vélo.

Madame, Monsieur,

Vous allez participer à une session d'agrément pour les intervenants extérieurs.

- La partie théorique (tronc commun nécessaire pour toutes les activités) sera effectuée (3 dates au choix) :
 - **Mardi 5 mars de 18h00 à 20h00** en visio-conférence
- ou
- **Lundi 8 avril 2024 de 13h30 à 15h30** à Gex
- ou
- **Mardi 9 avril 2024 de 18h00 à 20h00** en visio-conférence

Rappel : Les personnes ayant déjà suivi une session théorique ne s'inscriront que pour une partie pratique.

- Pour les parties pratiques (s'inscrire, au choix, à une seule partie pratique par activité)
 - **Natation :**
 - **Mardi 5 mars de 15h45 à 16h30** à la piscine de Ferney Voltaire
 - **Lundi 11 mars, de 9h à 10h**, à la piscine de St Genis
 - **Judi 14 mars de 8h30 à 9h** à la Piscine de Valserhône
 - **Lundi 8 avril de 16h à 17h ou de 17h à 18h** à la piscine de Gex

... / ...

- **Kayak :**
 - **Mardi 30 avril de 9h à 11h** à Divonne
 - **Mardi 30 avril de 14h à 16h** à Divonne
 - **Jeudi 2 mai de 9h à 11h** à Seyssel

- **Vélo**
 - **Mardi 9 avril de 9h à 11h** à Thoiry (école Les Gentianes)
 - **Jeudi 11 avril de 9h à 11h** à l'école de Vouvray (Valserhône)

Les inscriptions seront closes 3 jours avant chaque session d'agrément.

Vous voudrez bien vous inscrire en ligne à l'adresse suivante :
<https://framaforms.org/sessions-dagrement-mars-et-avril-2024-1706776183>

Ou en scannant le code QR qui suit :



Merci de bien remplir tous les champs (en sélectionnant éventuellement "j'ai déjà participé" ou "je ne participe pas"), et de fournir une adresse électronique valide.

Vous recevrez toutes les informations nécessaires par courriel (matériel, déroulement, niveau attendu, ...) au moins deux jours avant la session d'agrément. Si vous n'avez rien reçu à cette date, veuillez regarder dans vos spams ou vos courriers indésirables. N'hésitez pas à me contacter en cas de problème ou de difficulté : cpce.0011421p@ac-lyon.fr .

Pour des raisons de sécurité, de matériel, d'espace et d'encadrement, les personnes non inscrites ou inscrites après l'avant-veille de la session ne pourront être accueillies.

Depuis le 12/10/2017, l'honorabilité de chaque intervenant en EPS doit être vérifiée annuellement par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAVIS). **Vous voudrez donc bien compléter le document 2.3B « Fiche individuelle » qui vous sera transmis avec les informations de la session et me le retourner pour pouvoir valider l'agrément.**

Je reste à votre disposition pour toute aide ou information complémentaire.
Cordialement

**Le CP1D-EPS
Frédéric Parmentier**